



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Mission interministérielle
de lutte contre les drogues
et les conduites addictives**

Paris, le 30 juillet 2026

Le Président

Affaire suivie par : Mme Nathalie Ramdjee, Chargée de mission santé

Réf. : NP/NR/EM - n° 104-2026

Le Président de la MILDECA

à

Monsieur Pierre BAIN
Président de l'association ASSOMAX
14 rue Lagille
75018 Paris

Objet : Réponse à votre lettre recommandée du 23 juillet 2026

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier relatif aux décès liés aux substances psychoactives ainsi qu'aux propositions formulées par votre association pour renforcer la coordination entre les acteurs concernés.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre courrier ainsi que pour l'engagement constant de votre association auprès des familles confrontées à ces drames. Soyez assuré que la MILDECA mesure pleinement les conséquences humaines, sanitaires et sociales qu'elles représentent.

Le temps d'échange organisé avec votre association en avril dernier a permis de mieux appréhender les difficultés rencontrées par les familles ainsi que les attentes qu'elles expriment. Le partage de leur vécu constitue un apport précieux pour les pouvoirs publics.

J'ai pris connaissance avec une grande attention des observations et des propositions que vous formulez. Elles nourriront les travaux interministériels conduits avec les ministères et les opérateurs concernés. Les enjeux que vous soulevez, notamment en matière de coordination des acteurs, de partage de l'information, de veille sanitaire et d'amélioration de la connaissance des décès liés aux substances psychoactives, font l'objet d'une vigilance particulière de la part de la MILDECA, et d'ores et déjà prises en compte dans le cadre de la veille sanitaire et la gestion des alertes pilotés par le ministère chargé de la santé.

Dans un contexte marqué par l'évolution rapide des usages et l'apparition de nouvelles substances, nous partageons l'objectif d'améliorer la compréhension de ces phénomènes afin d'adapter au mieux les réponses publiques en matière de prévention, de réduction des risques, d'accompagnement et de sécurité.

Je vous remercie de nouveau pour la qualité de votre contribution et pour votre engagement. Soyez assuré que la MILDECA demeurera attentive aux travaux et aux propositions de votre association.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Dr Nicolas PRISSE